



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

COVID-19

Suite aux nouvelles mesures mises en place par le Gouvernement pour limiter la propagation de la Covid-19, les services municipaux restent pleinement mobilisés et adaptent leur fonctionnement.

Maintien des services municipaux

Accueil de la Mairie:

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Fermé les 6, 7, 20 et 21 avril après-midi et les 13 et 14 avril matin

Le standard téléphonique reste accessible

Du lundi au Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Les services Etat-civil, Régie, Urbanisme vous accueillent:

- Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez contacter un élu de permanence au 06.77.41.41.72

La Médiathèque

La Médiathèque reste ouverte

Médiathèque

- Mardi : de 16h00 à 19h00
- Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- Samedi : 10h00 à 12h30



Le service « LIRE en DRIVE » est toujours actif toutes les informations [ici](#)

Le Centre Technique Municipal (CTM)

Durant cette période, les services techniques restent mobilisés.

Opération Tranquillité Vacances

La Police Municipale propose aux habitants qui s'absentent de signaler leur absence en remplissant le formulaire "tranquillité vacances" afin de pouvoir bénéficier d'une surveillance de leur domicile en leur absence.

Alors n'hésitez pas à remplir une Opération Tranquillité Vacances si vous quittez le domicile.

Vous pouvez transmettre le document à la Police Municipale soit par mail soit en le déposant le formulaire à l'accueil de la Mairie

<http://www.aussonne.fr/documents/46/operation.pdf>



Le service Enfance - Jeunesse - Education

Les crèches municipales :

Les crèches Prunel et Prestillou seront fermées du 6 au 23 avril inclus.

Le Relais Assistants Maternels (RAM) :

Les locaux du Relais Assistants Maternels d'Aussonne seront fermés jusqu'au 23 avril 2021 inclus.

Une permanence administrative sera cependant assurée jusqu'au 16 avril inclus par mail : ram@aussonne.fr ou par téléphone 05 62 13 22 98 de 10h00 à 12h00 le lundi / mardi / jeudi / vendredi. Possibilité de prendre un rdv téléphonique sur d'autres créneaux.

Le CLAP's (Centre de Loisirs Pour Adolescents)

Le CLAP's sera fermé jusqu'au 4 mai inclus.

Le PIJ / EPN (Point Information Jeunesse / Espace Public Numérique)

La structure reste ouverte aux horaires habituels :

- Mardi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Accueil des enfants du personnel prioritaire

Ecole / ALAE

L'accueil se tiendra dans l'école **Louise MICHEL** :

Sur l'ensemble des trois semaines, l'accueil vous sera ouvert sur inscription de 7h30 à 18h30 (La facturation sera calculée sur vos inscriptions)

Le protocole sanitaire restera applicable ainsi que les gestes barrières. Tout élève du CP au CM2 devra porter un masque catégorie 1.

Les repas ne seront pas fournis.

Pour que nous puissions adapter le taux d'encadrement au nombre d'enfants, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance :

- **Semaine du 6 au 9 avril** nous vous demandons de vous inscrire à l'avance auprès des directions d'école.

Les enseignants assureront l'entrée et la sortie des élèves aux horaires habituels école :

- Entrée du matin : 8h50 / 9h00
- Sortie du midi : 11h le mercredi / 12h00 les autres jours
- Entrée de l'après-midi : 13h50/14h00
- Sortie de l'après-midi : 16h30

Pour des arrivées/départs sur temps périscolaire merci de prendre contact avec Mme Jousseaume : marie.jousseaume@aussonne.fr

- **Semaines du 12 au 23 avril** nous vous demandons de vous inscrire à l'avance auprès de Mme Jousseaume : marie.jousseaume@aussonne.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les agents du CCAS continuent leurs missions .

Le CCAS sera ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h **sur rendez-vous uniquement**. Vous pouvez les contacter au 05 62 13 47 28 ou par mail ccas@aussonne.fr.

Le Centre Communal d'Action Sociale maintient ses services :

- service aide à domicile afin d'assurer du lien et une présence auprès des personnes âgées et ou handicapées.
- portage repas.
- permanence téléphonique afin de garder le lien et de pouvoir répondre aux demandes.
- suivi des dossiers d'aides sociales et de logements.
- distribution de bons alimentaires.
- accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives.
- maintien d'un service pour les demandeurs d'emploi de la commune ou toute personne ayant une question liée à l'emploi ou à la formation professionnelle.

Maintien du Marché de plein vent

Le Marché de plein vent qui a lieu le vendredi est maintenu dans le respect des mesures sanitaires afin de continuer à garantir au mieux la sécurité de tous.

COUVRE-FEU de 19h00 à 6h00

Tout déplacement hors de son lieu de résidence est interdit entre 19h00 et 6h00

sur l'ensemble du territoire, les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire sont donc interdits.

Attestation sur le site du gouvernement

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

Un centre de vaccination ouvre à Blagnac

Le centre de vaccination de Blagnac ouvrira mardi 6 avril, à l'espace Andromède, situé chemin du Ferradou (au complexe sportif)

Ce centre de vaccination Covid-19 fait partie du dispositif déployé par le ministère de la santé via l'agence régionale de la santé dans la Haute-Garonne. La ville de Blagnac accompagne cette campagne de vaccination en mettant à disposition des locaux ainsi que des moyens humains, techniques et logistiques. Les vaccinations seront effectuées par les médecins et infirmiers du secteur.

La campagne de vaccination nationale est actuellement ouverte aux personnes

- de 70 ans et plus
- de 18 à 49 ans, avec pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19
- de 50 à 69 ans avec comorbidités

Sur rendez- vous uniquement

Comment prendre rendez-vous ?

- En ligne, en se connectant sur le site internet keldoc.com/vaccination-covid-19/blagnac
- Par téléphone, en contactant le 0 800 54 19 19 (numéro vert national)

La prise de rendez-vous sera possible dans les heures à venir.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 14h

Il est vivement conseillé de prendre connaissance du [formulaire d'entretien](#) pour préparer sa prise de rendez-vous : une aide précieuse pour réunir les informations nécessaires avant de téléphoner !

MISE EN SERVICE DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS

De nouveaux défibrillateurs ont été installés sur la commune et sont opérationnels depuis le 30 mars 2021.

L'installation de ces défibrillateurs permet de répondre à l'obligation de mettre en place des défibrillateurs à proximité des établissements publics pouvant accueillir plus de 200 personnes.

Ainsi, il a été retenu de mettre en place ces défibrillateurs:

- Gymnase Germaine Tillion (500 route de merville)
- Mairie (place de la mairie)
- Crèche Prunel (15 avenue jules védrines)
- Crèche Prestillou (141 allée lucie aubrac)
- Eglise (rue de l'église)
- CLAP'S (place jean jaurés)

Ces défibrillateurs s'ajoutent à ceux déjà installés (La Poste, Ecole Jules Ferry, Ecole Louise Michel, Gymnase Pierre Denis, Salle des fêtes, complexe du football)

***Merci à vous de partager ces informations,
tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies,
alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations
et prendre des nouvelles.***

Nous restons à votre service

Restez informés

Inscrivez-vous à la newsletter :

- soit sur le site internet aussonne.fr (inscription sur la page d'accueil, en bas de page à droite),
- soit en envoyant un email à communication@aussonne.fr